

# **RAPPORT D'INVESTISSEMENT DURABLE 2025**

## **SCOR Senior Euro Loans**

Rapport établi en application des dispositions du décret d'application de l'article 29 de la loi Energie – Climat

SCOR Investment Partners SE  
5 avenue Kléber 75016 Paris

Document publié le 26/06/2026  
Données au 31/12/2025

# 2025

# SOMMAIRE

INFORMATION IMPORTANTE.....	3
INTRODUCTION .....	4
I. ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS.....	5
II. ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIES A LA BIODIVERSITE .....	10
III. STRATEGIE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES.....	12

## INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est publié par SCOR Investment Partners SE (ci-après SCOR IP) une société de gestion d'actifs, au capital de 15 500 000 euros. SCOR IP est agréée en tant que société de gestion et gestionnaire d'investissements alternatifs (AIFM) en France, réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document est fourni à titre informatif uniquement et contient des informations, des opinions, des hypothèses et des estimations ainsi que des chiffres que SCOR IP considère comme fondés ou exacts à la date de publication, compte tenu du contexte économique, financier ou de marché à ce moment-là. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les performances passées ou cibles ne préjugent pas des rendements futurs. Il n'y a aucune garantie que les prévisions positives se réaliseront à l'avenir. Les performances futures sont soumises au régime fiscal en vigueur, qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer à l'avenir. L'existence d'un enregistrement ou d'une autorisation n'implique pas qu'une Autorité de régulation ait déterminé que ces produits sont adaptés aux investisseurs.

Ce document ne doit pas être interprété comme une offre, une sollicitation d'achat ou de vente, ni comme un conseil en investissement. Il ne constitue en aucun cas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit.

Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre confidentiel et ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou diffusées sans l'accord écrit préalable de SCOR IP.

Le présent document est une communication commerciale destinée exclusivement aux investisseurs professionnels tels que définis dans la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (MiFID).

Veillez vous référer aux pays d'enregistrement de chaque fonds et vous renseigner auprès de votre conseiller financier pour savoir si un fonds est disponible dans votre pays et pour votre groupe d'investisseurs.

Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, ses annexes SFDR, le Document d'Information Clé (« DIC »), ensemble désigné comme étant les "documents du fonds", et les informations relatives au produit SFDR publiées sur le site web. Les documents du fonds et les informations concernant les installations et le distributeur dans votre pays sont disponibles sur [scor-ip.com](http://scor-ip.com) ou sur demande auprès de la société de gestion.

Document marketing publié le 26/06/2026 - SCOR Investment Partners SE, tous droits réservés

## INTRODUCTION

SCOR Senior Euro Loans est un fonds professionnel spécialisé qui a pour objectif de gestion d'atteindre un niveau élevé de revenus tout en visant à préserver le capital au long de la période d'investissement recommandée, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). En effet, l'ensemble des actifs détenus en portefeuille suit un processus d'investissement durable qui repose essentiellement sur la note extra-financière de chacun des émetteurs.

S'agissant de la gestion de la trésorerie :

- les dépôts seront réalisés dans des établissements bénéficiant d'une notation extra-financière ;
- les OPC monétaires sélectionnés devront bénéficier d'un label durable (de type ISR) et ne bénéficieront donc pas nécessairement d'une notation extra-financière.

La gestion du Fonds Professionnel Spécialisé est totalement discrétionnaire.

Au cours des deux dernières années, le fonds a adopté puis renforcé une démarche d'investissement durable spécifique :

- le 13 décembre 2021, le fonds SCOR Euro Loans a formalisé et publié une approche d'investissement durable, devenant ainsi SCOR Sustainable Euro Loans ;
- en décembre 2021, le fonds a été classé Article 8 selon le règlement européen Sustainable Finance Disclosure (SFDR), pour rendre compte de ses nouvelles caractéristiques ESG ;
- le 19 mai 2025, le fonds change de nom et devient SCOR Senior Euro Loans. Sa méthodologie ESG évolue telle que présentée ci-dessous.

En termes d'application pratique, le fonds articule sa stratégie d'investissement durable selon le schéma suivant :

- un ensemble d'exclusions ciblées, intégrant tant la politique d'exclusion de la société de gestion (disponible dans le Manuel d'investissement durable, publié sur le site de SCOR Investment Partners) que les exclusions spécifiques du fonds (exclusion des émetteurs les moins bien notés en termes d'ESG) ;
- 100% du fonds (hors liquidités) sera investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques Environnementales et Sociales promues par le fonds, telles que définies dans les annexes SFDR du prospectus afférent ;
- hors exceptions, la notation ESG de chaque émetteur devra être supérieure ou égale à la notation minimale de référence attribuée au secteur économique auquel l'émetteur appartient. La notation minimale de référence par secteur est une notation interne établie en affectant une notation minimale à chaque critère ESG du secteur considéré en fonction de sa matérialité. Les notations minimales de référence seront revues annuellement par la société de gestion. Il s'agit du seul changement apporté à la méthodologie ESG ;
- un engagement auprès des émetteurs afin d'améliorer leur transparence et de les sensibiliser aux meilleures pratiques de durabilité.

## I. ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

Le fonds SCOR Senior Euro Loans ne possède pas de stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. Toutefois, une analyse de l'empreinte carbone des investissements est effectuée sur une base annuelle.

Les entreprises dans l'univers de cette classe d'actif (Prêts syndiqués) ne sont généralement pas soumises à des obligations réglementaires de publication de leurs données carbone. Par conséquent, SCOR Investment Partners utilise depuis 2023 les estimations des émissions carbone fournies par Moody's.

La photographie qui en résulte n'est qu'un indicateur à un moment donné et fournit peu d'informations sur l'approche ou l'engagement des émetteurs en ce qui concerne le risque climatique en général et le risque lié aux émissions de gaz à effet de serre en particulier.

L'évaluation de l'empreinte carbone repose sur un certain nombre d'hypothèses et de conventions, dont la ventilation des émissions de gaz à effet de serre selon le type :

- Scope 1 : production directe de gaz à effet de serre à partir de la consommation de combustibles fossiles ;
- Scope 2 : production indirecte de gaz à effet de serre à partir de la consommation d'énergie, qui consomme elle-même des combustibles fossiles ;
- Scope 3 : autres formes de production de gaz à effet de serre liées aux activités de l'émetteur.

Au regard de l'instabilité méthodologique ainsi que de l'hétérogénéité des données associées au scope 3 des émissions, SCOR Investment Partners a décidé de se concentrer sur l'étude des scopes 1 et 2, en attendant des données de scope 3 plus fiables.

L'analyse carbone est réalisée sur l'ensemble du portefeuille, hors liquidités, sur une base annuelle.

EMISSIONS CARBONE ASSOCIEES AU PORTEFEUILLE (SCOPE 1 & 2) <sup>1</sup> Au 31/12/2025 <sup>2</sup>	
Emissions carbone	tCO <sub>2</sub> e
Emissions carbone Scope 1	1 347
Emissions carbone Scope 2	2 296
<b>Total des émissions carbone financées</b>	<b>3 643</b>
Empreinte carbone	tCO <sub>2</sub> e / Million EUR investi
Empreinte carbone Scope 1	2
Empreinte carbone Scope 2	3
<b>Empreinte carbone Scope 1 et 2</b>	<b>5</b>
% actifs couverts par les émissions carbonées	
Publiées	7%
Estimées	72%
Non disponible	21%
WACI (Weighted Average Carbon Intensity)	tCO <sub>2</sub> e / Million EUR CA
WACI Scope 1	3
WACI Scope 2	7
<b>WACI Scope 1 et 2</b>	<b>10</b>
% actifs couverts par les émissions carbonées	
Publiées	7%
Estimées	72%
Non disponible	21%
<b>PCAF moyen</b>	
Scope 1/2	3,77

<sup>1</sup> Les indicateurs relatifs au carbone sont calculés pour l'ensemble des investissements pour lesquels les émissions carbonées, le chiffre d'affaires et/ou la valeur d'entreprise sont disponibles.

<sup>2</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

EMISSIONS ET INTENSITE CARBONE PAR SECTEUR				
Au 31/12/2025 <sup>3</sup>				
Secteur	Emissions carbone financées (tCO <sub>2</sub> e)	Emissions carbone financées (% du portefeuille)	Empreinte carbone (tCO <sub>2</sub> e / Million EUR investi)	Intensité carbone (tCO <sub>2</sub> e / Million EUR CA)
Automobiles & Components	141	4%	6	7
Building Materials	196	5%	9	20
Capital Goods	635	17%	15	54
Chemicals	256	7%	9	12
Commercial Services	933	26%	6	8
Consumer Products	245	7%	8	19
Containers & Packaging	2	0%	0	0
Food & Beverages	297	8%	5	8
Health Care	843	23%	6	8
Hotels & Gaming	3	0%	0	1
Information Technology	34	1%	0	2
Media & Entertainment	11	0%	1	3
Retailing	40	1%	1	3
Telecom Services	6	0%	0	1

<sup>3</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

**TOP 10 DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE EMETTANT LE PLUS DE CARBONE**

Au 31/12/2025<sup>4</sup>

Nom de l'entreprise	Secteur	Emissions carbone financées (tCO <sub>2</sub> e)	Emissions carbone financées (%)
LEBRONZE ALLOYS	Capital Goods	547	15%
HOUSE OF HR GROUP BV	Commercial Services	294	8%
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT SA	Healthcare	259	7%
PEARLS NETHERLANDS BIDCO BV	Chemicals	249	7%
MARSHALL GROUP HOLDING LUX	Consumer Products	225	6%
RAMSAY GENERALE DE SANTE SA	Healthcare	183	5%
KRONOSNET CX BIDCO 2022 SL	Commercial Services	150	4%
LSF10 EDILIANS INVESTMENTS SARL	Building Materials	136	4%
PERALTA INVERSIONES GLOBALES	Food and Beverage	114	3%
ALMAVIVA DEVELOPPEMENT SASU	Healthcare	78	2%

SCOR Investment Partners, tout comme ISS STOXX Sustainability, prend en compte la stratégie climatique des entreprises investies lors de leur notation ESG dans sa méthodologie de notation interne et ce de deux manières :

- d'un point de vue qualitatif, en étudiant les stratégies et solutions mises en place par les entreprises afin de diminuer leur empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 ;
- d'un point de vue quantitatif, en observant l'empreinte carbone des entreprises investies et leur évolution à travers le temps.

Ces éléments font partie intégrante de l'analyse ESG menée par SCOR Investment Partners et par ses fournisseurs de données en amont de l'investissement.

<sup>4</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

Par ailleurs, conscient de l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique, SCOR Investment Partners a pris des mesures pour ne pas investir dans des entreprises ou des projets impliqués dans les activités et secteurs suivants :

- le charbon thermique, que les entreprises ou les projets financés construisent des centrales à charbon, extraient du charbon, ou produisent de l'électricité à partir du charbon. Le niveau effectif retenu pour les activités liées au charbon est de 1% du chiffre d'affaires. Ce seuil permet de refléter l'incertitude liée à la qualité des données exploitées, ainsi que de ne pas pénaliser les émetteurs sur le point de quitter ce type d'activité ;
- les hydrocarbures, c'est-à-dire les entreprises ou les projets financés impliqués dans la chaîne de production conventionnelle ou non conventionnelle de pétrole et de gaz (upstream, midstream, downstream). SCOR Investment Partners s'appuie sur la classification Bloomberg pour la mise en place de ces exclusions. Les secteurs concernés sont Oil & Gas, Pipelines, et Gas.

A l'heure actuelle SCOR Investment Partners n'intègre pas l'analyse de scénarios climatiques dans la gestion de son portefeuille.

L'évaluation des données carbone relatives au fonds est effectuée sur une base annuelle.

## II. ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIES A LA BIODIVERSITE

Depuis août 2021, SCOR Investment Partners intègre dans son analyse ESG des émetteurs leur traitement de la biodiversité. Les questions posées par l'équipe d'investissement durable portent notamment sur :

- l'exposition aux risques et opportunités liés à la biodiversité ;
- l'existence d'une politique sur le traitement de la biodiversité ;
- l'information des employés, fournisseurs et autres parties prenantes sur le sujet ;
- le financement d'actions pour la protection et la restauration de la biodiversité.

Cette analyse ne permet pas à l'heure actuelle de mesurer la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité. SCOR Investment Partners reste cependant à l'écoute des avancées du marché financier et s'implique dans les recherches associées à ce sujet, notamment grâce à son implication dans le groupe de travail dédié à la biodiversité de l'Institut de la finance durable et celui de la Commission Sustainability de France Invest (depuis 2024).

Depuis 2023, SCOR Investment Partners a également établi un partenariat avec la Fondation de la Mer qui a pour objectif de développer un cadre d'analyse des impacts directs et indirects des entreprises sur l'écosystème marin. En 2024, SCOR Investment Partners, dans un esprit collaboratif, a contribué au développement de cet outil pour le secteur du textile. En 2025, SCOR Investment Partners a rédigé, en partenariat avec la Fondation de la Mer, un questionnaire d'engagement détaillé (sensibilisation aux bonnes pratiques) sur la gestion du packaging afin de réduire les impacts sur l'océan dans les secteurs de la distribution, de l'agroalimentaire et des biens de consommation.

Par ailleurs, en 2024, SCOR Investment Partners a entrepris une première analyse biodiversité du fonds SCOR Senior Euro Loans. Celle-ci s'appuie sur la méthodologie de Finance for Biodiversity qui a déterminé une liste de secteurs les plus exposés à la biodiversité (secteurs « primaire » et « secondaire »)<sup>5</sup>. Les résultats de cette analyse sont présentés ci-dessous. L'objectif de SCOR Investment Partners, à moyen terme, est de couvrir par une note biodiversité allant de 1 à 4 toutes les entreprises dans les listes de secteurs primaire et secondaire et de procéder à de l'engagement avec certains de ces émetteurs. En 2025, SCOR Investment Partners a mis en place une méthodologie détaillée d'évaluation du critère biodiversité pour les entreprises investies et appartenant aux secteurs les plus exposés, qui ne bénéficient pas d'une notation pour ce critère (cas d'entreprises notées par ISS STOXX Sustainability).

<sup>5</sup> [FFB Guidance on nature target setting Framework for Asset Managers and Asset Owners.pdf](#)

**EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX SECTEURS LES PLUS EXPOSES A LA BIODIVERSITE**

Au 31/12/2025<sup>6</sup>

Secteur	Total	% Notation externe	% Notation interne	% Non noté
Primaire	24,9%	0,2%	24,6%	0%
Secondaire	19,3%	0,6%	17,9%	0,8%

**NOTATION BIODIVERSITE DU PORTEFEUILLE**

Au 31/12/2025<sup>6</sup>

Note biodiversité	
Note moyenne globale	1,43
Note moyenne des entreprises des secteurs primaires	1,61
Note moyenne des entreprises des secteurs secondaires	1,58
Couverture du portefeuille par une note biodiversité	
Couverture globale du portefeuille	95,9%
Couverture par la méthodologie externe	0,8%
Couverture par la méthodologie interne	95,1%

<sup>6</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

### III. STRATEGIE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES

#### Identification des risques liés à la prise en compte des critères ESG

Les risques ESG sont pris en compte dans la gestion des actifs de SCOR Senior Euro Loans au même titre que les risques financiers.

Ce risque de durabilité résulte du changement climatique (dit « risque physique ») ou de la façon dont les entreprises répondent à ce changement climatique (dit « risque de transition »). Les facteurs sociaux (tels que les inégalités salariales, la discrimination, les mauvaises conditions de travail, des pratiques dangereuses liées à la santé et sécurité des employés, etc.) et les facteurs de gouvernance (par exemple violation d'accords internationaux, corruption, fraude, etc.) peuvent aussi engendrer des risques de durabilité.

Le niveau d'exposition au risque ESG des entreprises dans lesquelles SCOR Senior Euro Loans investit dépend de plusieurs facteurs : le secteur, la localisation, la zone de chalandise, la structure de leur chaîne de valeur, ainsi que de caractéristiques propres aux entreprises. Pour chacun des investissements réalisés par le fonds, dans le cadre de l'évaluation ESG, l'équipe d'investissement durable identifie le niveau de risque ESG et la qualité de gestion de ce risque par l'entreprise.

Ainsi, le fonds intègre l'analyse d'indicateurs ESG, notamment ceux listés ci-dessous, afin d'évaluer leur performance ESG. Ces critères sont analysés à la fois dans une optique de risque et d'opportunité.

ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le climat (risques physiques et risques de transition)</li> <li>• L'économie circulaire</li> <li>• La gestion des déchets</li> <li>• La gestion de l'eau</li> <li>• La biodiversité</li> </ul>
SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La santé et la sécurité</li> <li>• Les droits humains</li> <li>• Les conditions de travail</li> <li>• La diversité</li> <li>• La sécurité des données</li> <li>• La transition juste</li> <li>• La chaîne d'approvisionnement</li> </ul>
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'indépendance des organes de direction</li> <li>• L'éthique professionnelle</li> </ul>

Par ailleurs, SCOR Senior Euro Loans prend en compte les incidences négatives les plus matérielles définies par la SFDR.

## Evaluation des risques liés à la prise en compte des critères ESG

L'évaluation ESG des émetteurs est réalisée ex-ante et fait partie du processus d'investissement. La méthodologie d'évaluation des risques ESG est revue annuellement.

Les politiques d'exclusion sont appliquées préalablement à toute évaluation initiale. Ensuite, en parallèle de l'analyse financière de la nouvelle transaction potentielle, les équipes d'investissement demandent à l'équipe d'investissement durable de fournir une notation ESG qui sera prise en compte dans leur évaluation finale.

Le risque de chacun des critères est évalué ainsi que les mesures mises en place par les émetteurs pour les adresser. Une analyse des controverses inhérentes à chaque émetteur est également effectuée et peut avoir une incidence sur la notation. Enfin, l'équipe d'investissement durable peut entrer dans un processus d'engagement pour davantage de transparence avec les émetteurs afin d'améliorer leurs pratiques et de réduire leurs risques de durabilité.

Une fois que le fonds est investi dans un émetteur, la notation ESG de ce dernier est mise à jour tous les 18 mois. Des événements exceptionnels, tels que la découverte d'une nouvelle controverse majeure, peuvent conduire à une révision anticipée de la notation ESG d'un émetteur.

## Priorisation des risques liés à la prise en compte des critères ESG

SCOR Investment Partners hiérarchise les critères ESG en fonction de leur matérialité, mais aussi en fonction de la disponibilité et de la qualité des données.

Si l'émetteur dispose d'une note ESG attribuée par le fournisseur de données externe, les risques de durabilité pris en compte sont ceux identifiés par ce fournisseur.

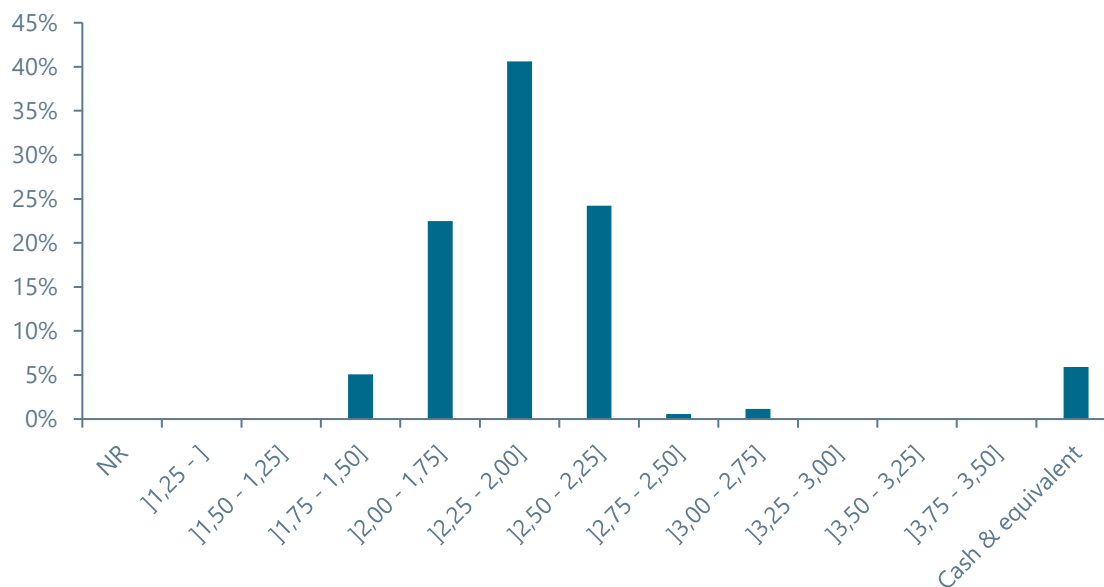
SCOR Investment Partners utilise un seul fournisseur de données ESG : ISS STOXX Sustainability. La notation ESG de ISS STOXX Sustainability s'appuie sur plus de 800 indicateurs, dont environ 90% sont spécifiques à un secteur. Pour chaque secteur, 5 questions clés représentent plus de 50% du poids global de la notation.

Si l'émetteur du titre ne dispose pas de notation ESG de la part d'ISS STOXX Sustainability, l'équipe d'investissement durable utilise une méthodologie interne d'identification des risques, basée sur la classification Sustainable Accounting Standards Board (SASB), qui détermine les questions ESG pertinentes et spécifiques à chacun des 77 sous-secteurs, ainsi que sur l'expertise sectorielle des analystes de l'équipe.

Ainsi, l'équipe d'investissement durable met en avant les risques prioritaires pour chaque entreprise (intensité, risque d'occurrence, émergence de nouveaux risques et gestion des risques actuels, etc). Par ailleurs, l'équipe d'investissement durable vérifie régulièrement que le modèle utilisé par ISS STOXX Sustainability est cohérent avec celui développé en interne.

TABLEAU DE COUVERTURE ESG Au 31/12/2025 <sup>7</sup>		
Total d'émetteurs	167	
Actif sous gestion total (M€)	911	
<b>Emetteurs notés</b>		
Total	167	100,0%
Méthodologie externe	6	3,59%
Méthodologie interne	161	96,41%
<b>Actif sous gestion notés (hors cash &amp; équivalent)</b>		
Total	857 M€	100,0%
Méthodologie externe	35 M€	4,07%
Méthodologie interne	822 M€	95,93%

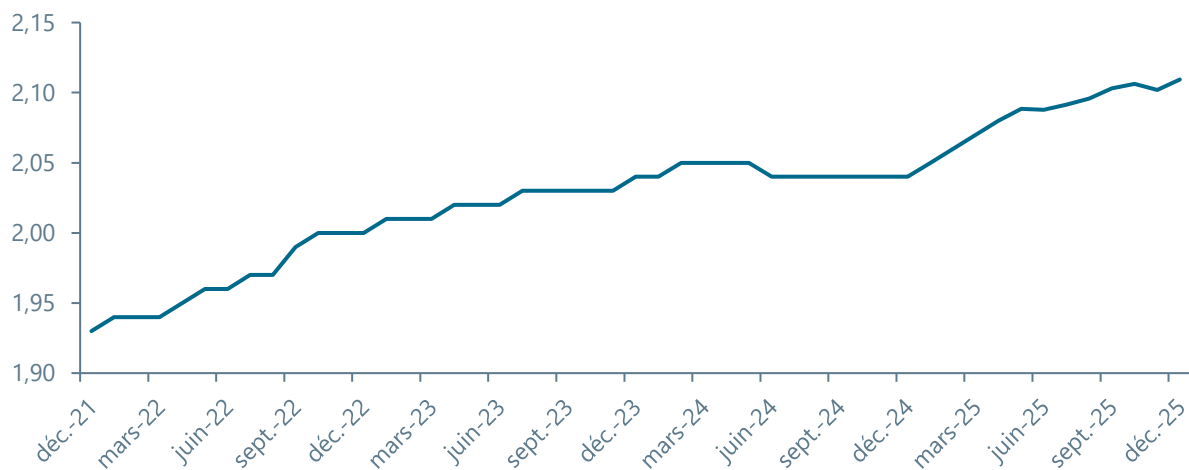
**REPARTITION DES POSITIONS DU FONDS SCOR SENIOR EURO LOANS PAR NOTE**  
En % de l'actif net au 31/12/2025



<sup>7</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

**EVOLUTION DE LA NOTE ESG MOYENNE**

Au 31/12/2025



**TABLEAU DE MOYENNE**

Au 31/12/2025<sup>8</sup>

	Max	Moyenne	Min
Total	2,76	2,11	1,57
<i>Méthodologie externe</i>	2,33	2,13	1,92
<i>Méthodologie interne</i>	2,76	2,10	1,57

<sup>8</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025

COMMENTAIRES DES 5 MEILLEURES ET PIRES NOTATIONS ESG

Au 31/12/2025<sup>9</sup>

5 Meilleures notations ESG

<p><b>Holding Socotec SAS</b></p>	<p>2,76</p>	<p>Socotec publie un rapport de développement durable 2025, qui se conforme volontairement aux ESRS. Son reporting et sa stratégie s'appuient sur un ensemble de cadres de référence solides. Socotec a renforcé son approche depuis plusieurs années. <i>Bonne pratique</i> : Socotec obtient de bons résultats en matière d'offres durables. Ses services « Green Trust » représentent plus de 35 % de son chiffre d'affaires, l'objectif étant d'atteindre 50 % d'ici 2028.</p>
<p><b>Financière Platine</b></p>	<p>2,75</p>	<p>La stratégie ESG de DIAM (Financière Platine) est mature, ayant été développée au cours des 14 dernières années. Le groupe consacre des ressources importantes aux méthodologies d'ACV, à la formation en éco-conception et aux technologies. <i>Bonne pratique</i> : D'autres questions environnementales sont prises très au sérieux, avec le calcul de l'empreinte biodiversité complète, des objectifs de réduction de l'intensité hydrique axés sur les zones de stress hydrique et des objectifs SBTi pour la réduction des émissions de CO2.</p>
<p><b>Lavender Dutch BorrowerCo</b></p>	<p>2,59</p>	<p>Faisant anciennement partie du groupe Reckitt Benckiser, Essential Home (Lavender Dutch BorrowerCo) compte perpétuer son expertise à l'avenir ainsi que ses nombreuses politiques (EHS, Droits Humains, Social). <i>Bonne pratique</i> : Essential Home travaille à l'amélioration de la circularité de ses produits. Dans cette optique, l'entreprise a développé un calculateur d'innovation durable lui permettant d'évaluer le profil de durabilité de ses innovations produites. L'objectif de l'entreprise est d'augmenter de 50% son chiffre d'affaires durable d'ici 2030.</p>
<p><b>Winterfell Financing Sarl</b></p>	<p>2,49</p>	<p>La stratégie de développement durable du groupe STARK (Winterfell Financing Sarl) est clairement ancrée à la stratégie globale de l'entreprise et se concrétise à travers plusieurs objectifs mis en œuvre depuis 2020. <i>Bonne pratique</i> : STARK met particulièrement l'accent sur la gestion de sa chaîne d'approvisionnement, qui revêt un rôle essentiel pour son activité. L'entreprise s'est fixée des objectifs à atteindre d'ici 2027 en matière de risques liés aux fournisseurs.</p>
<p><b>Romansur Investments SL</b></p>	<p>2,49</p>	<p>Donte Group (Romansur Investments SL) a effectué sa première analyse de double matérialité en 2023, lui permettant de développer une stratégie ESG robuste couvrant les sujets les plus matériels. <i>Bonne pratique</i> : Donte Group a développé des programmes visant à rendre ses services plus abordables, en proposant notamment des soins gratuits aux groupes vulnérables.</p>

<sup>9</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2024

COMMENTAIRES DES 5 MEILLEURES ET PIRES NOTATIONS ESG

Au 31/12/2025<sup>9</sup>

5 pires émetteurs en termes ESG

ZF Bidco SAS	1,57	Saporem (ZF Bidco SAS) a mis en œuvre une stratégie RSE reposant sur trois piliers : la chaîne d'approvisionnement, les opérations et les produits et services. Cette stratégie est cohérente avec les principaux enjeux du secteur de la distribution alimentaire : chaîne d'approvisionnement, agriculture durable, gaspillage alimentaire. <i>Point d'amélioration</i> : Les objectifs, les mesures mises en place et les résultats obtenus manquent de précision pour évaluer correctement la société.
Euro Ethnic Foods Bidco SAS	1,63	L'entreprise ne publie pas de rapport ESG ni aucune information en ligne. Le seul élément public est le code de conduite des fournisseurs d'AGIDRA, une filiale d'Euro Ethnic Foods. Nous avons reçu un questionnaire ESG comprenant certains indicateurs clés de performance ainsi que des éléments qualitatifs, mais il n'y a pas de feuille de route ni de stratégie claire. <i>Point d'amélioration</i> : Un article récent sur Grand Frais met en lumière certaines pratiques discutables en matière de questions liées au travail (pratiques antisyndicales). Euro Ethnic Foods doit être vigilant sur ce point et développer sa politique concernant les conditions de travail des employés.
Hilding Anders Holdings AB	1,66	Hilding Anders publie très peu d'information ESG, ce qui ne permet pas une évaluation complète de l'entreprise. Toutefois l'entreprise continue de respecter son engagement UNGC, signé en 2021, et publie chaque année son rapport d'avancement. <i>Point d'amélioration</i> : La première étape pour Hilding Anders serait d'établir une analyse de matérialité lui permettant de développer une stratégie ESG pertinente pour son activité.
ION Platform Finance SARL	1,68	ION Platform ne publie pas à l'heure actuelle de document ESG ni de politique ESG. L'entreprise dispose toutefois d'une politique solide de gestion des données qui est un critère clé pour son activité. <i>Point d'amélioration</i> : L'entreprise bénéficierait de plus de transparence sur ses pratiques ESG, et d'une prise en compte plus large des enjeux pertinents pour son activité.
Seine Finance SC	1,69	Silae (Seine Finance SC) publie quelques informations sur sa stratégie ESG sur son site internet. L'entreprise s'appuie notamment sur les engagements de ses fournisseurs, en particulier pour les data centers. <i>Point d'amélioration</i> : Au-delà de la prise en compte des enjeux liés à la gestion des données, Silae gagnerait à développer une politique ESG globale.

Entreprise sous le seuil sectoriel

Aucune entreprise sous le seuil sectoriel au 31/12/2025.

STATISTIQUES D'ENGAGEMENT	
Au 31/12/2025 <sup>10</sup>	
Nombre d'entreprises engagées	51
Nombre d'entreprises ayant répondu	34
Amélioration moyenne des entreprises	3,89%
Exemple d'engagement réussi	
Teambblue	Teambblue a été contactée afin d'obtenir plus de détails sur sa stratégie ainsi que des données quantitatives, qui n'étaient pas publiquement disponibles. L'entreprise a répondu avec beaucoup de sérieux, fournissant des clarifications sur tous les points demandés (notamment sur l'économie circulaire, la santé et sécurité des employés et la sécurité des données).
Idemia	Idemia possède une stratégie ESG claire et documentée. L'engagement a donc porté sur des points précis tels que l'économie circulaire. Sur ce point, l'entreprise a confirmé mettre en place des stratégies d'éco-conception et la dématérialisation de ses solutions lorsque c'est possible. Des analyses de cycle de vie sont effectuées pour les produits et services et ont mené à des améliorations notables. Par exemple, le nombre de composants de VisionPass SP a diminué de 35% et son poids de 66%, ce qui a conduit à une réduction de la consommation énergétique.

### Gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

Le risque physique, le risque de transition, le risque de contentieux ainsi que les risques sociaux et de gouvernance sont pris en compte lors de l'évaluation des émetteurs. En fonction de leur pertinence, ils sont identifiés et analysés dans le commentaire de l'analyste, qu'ils soient internes ou externes.

Ces risques sont intégrés au processus d'investissement et au processus de contrôle des risques s'ils s'avèrent être des risques qui pourraient avoir une incidence négative importante sur la valeur d'investissement et affecter la rentabilité du fonds.

<sup>10</sup> Les données présentées peuvent être antérieures au 31/12/2025



---

Pour en savoir plus sur la stratégie, les enjeux et les engagements  
de SCOR Investment Partners,  
visitez notre site internet  
**[www.scor-ip.com](http://www.scor-ip.com)**

et suivez-nous sur 

---

**Service Clients**  
+33 (0)1 53 64 65 50  
[scorip.sales@scor.com](mailto:scorip.sales@scor.com)